

Guide d'accompagnement
Formulaire de demande de renouvellement
Programme des centres et instituts de recherche

Juillet 2024

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DES CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE DU FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SECTEUR SANTÉ

En 2022, le gouvernement du Québec a publié sa [Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation](#) (SQRI²) 2022-2027, un plan d'action « mobilisant des chefs de file de toutes les régions du Québec dans la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'industrie, le secteur public et l'investissement pour trouver ensemble des solutions innovantes aux défis de demain ». Dans son [mot concernant la publication de la SQRI²](#), le Scientifique en chef, Rémi Quirion, aborde plusieurs points critiques pour l'avancement des connaissances et de notre communauté FRQ. Dans le contexte mondial, l'heure est à la science ouverte, le libre accès aux publications, le cycle de la recherche et de l'innovation, ainsi que les grands défis de société et les maillages intersectoriels. D'ailleurs, la SQRI² détaille spécifiquement l'impact qu'ont les regroupements stratégiques, dont les centres et instituts de recherche du secteur Santé du Fonds, sur l'écosystème de la recherche au Québec.

En plus de l'importance de la science ouverte, le Fonds de recherche du Québec - secteur Santé met l'emphase sur les thématiques de santé durable, [d'acceptabilité sociale en lien avec l'utilisation des données en santé et les renseignements personnels](#), et d'équité, diversité et inclusion dans son [plan stratégique 2022-2025](#). Ce plan stratégique découle de plusieurs consultations et est étroitement aligné avec les orientations de la SQRI².

Voici pourquoi le Fonds de recherche du Québec - secteur Santé met l'emphase sur ces principes clés:

- Plusieurs grandes perturbations à l'échelle mondiale – la pandémie, les changements climatiques, l'évolution démographique – font vivre des mutations importantes à la recherche en santé. Par exemple cohabitent les concepts de « Une Seule Santé » (interrelation santé humaine, animale et environnementale) avec les concepts de Systèmes de Santé Apprenants (amélioration continue et incrémentale de la qualité des soins et services). La Santé durable est à l'intersection de ces concepts, en se concentrant sur des stratégies de promotion de la santé, de prévention et d'interventions précoces des maladies, pour des résultats sanitaires optimaux tout en limitant les surcoûts, et ce, avec au moins 3 niveaux de déclinaison :
 - Une meilleure prise en compte des déterminants de santé / prévention - promotion
 - La transformation des corridors de services / nouveaux acteurs et actrices
 - La Santé planétaire – la transformation de la santé publique en intégrant les écosystèmes naturels environnants

Une telle entreprise nécessite d'intégrer tous les déterminants de santé, incluant les interactions avec les environnements. Elle redonne une place importante à la santé publique, mais pas seulement. Elle est soutenue entre autres, par des thématiques de pointe telles qu'intelligence artificielle et santé numérique, intégration massive de données massives, médecine de précision. Appliquées autant à la santé physique qu'à la santé mentale, elles sont essentielles au développement des objets connectés qui faciliteront notre propre

gestion de notre santé, l'optimisation des corridors de services avec une meilleure gestion de l'accès « bon patient au bon moment au bon endroit », l'amélioration des services publics (transport, aménagement du territoire en fonction de critères de santé de la population), etc.

En d'autres termes, la santé durable est une approche globale alliant la santé physique et psychologique des personnes avec l'environnement dans lequel elles évoluent. Elle engage les individus et la collectivité à déployer, à toutes les étapes de la vie, différentes interventions qui permettront un état optimal de la santé pour chaque individu, incluant les populations vulnérables et les générations futures.

- En lien avec la recommandation de l'[UNESCO](#), le FRQ s'engage dans le mouvement en faveur de la science ouverte afin d'atteindre plus d'équité dans l'accès aux savoirs scientifiques et de contribuer à la littérature scientifique citoyenne. Le FRQ a d'ailleurs mis à jour en 2022 sa [politique de diffusion en libre accès](#).
- Permettre à la communauté de recherche d'avoir un meilleur accès aux données sur la santé de la population québécoise offre un univers de nouvelles possibilités pour améliorer la prévention, le diagnostic ainsi que le traitement de différentes maladies. Pour mieux comprendre les actions de valorisation des données, chaque personne doit être en mesure d'apprécier les bénéfices à la fois collectifs et personnels qui émanent du partage des données en santé. En ce sens, le Fonds de recherche du Québec - secteur Santé a mis à la disposition des membres de la communauté plusieurs [ressources sur la gestion des données et l'acceptabilité sociale de l'utilisation de ces données](#).
- Plusieurs principes guident la [Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) du FRQ. Le FRQ aspire à un écosystème de recherche dont la force repose notamment sur :
 - une plus grande équité et des pratiques inclusives, afin que chaque personne puisse faire reconnaître son talent et sa capacité à contribuer à l'excellence de la recherche;
 - une diversité de personnes, de perspectives, de méthodologies et de questions de recherche, qui reflètent les préoccupations et les besoins de l'ensemble de la société;
 - des modèles d'excellence diversifiés et inclusifs, faisant en sorte que la recherche québécoise se démarque par sa qualité, sa pertinence, sa créativité et ses retombées.

Les centres et instituts soutenus par le Fonds de recherche du Québec - secteur Santé sont des acteurs clés stratégiques dans la contribution aux principes mentionnés ci-dessus. C'est grâce aux initiatives et à la vision de ceux-ci que nous arriverons à un environnement de recherche plus ouvert, inclusif et innovateur.

La structure des centres permet de développer et consolider des pôles d'excellence qui stimulent les découvertes et les innovations sous toutes leurs formes, faisant en sorte que les chercheurs québécois peuvent se positionner parmi les meilleurs dans plusieurs domaines et intégrer des réseaux nationaux et internationaux auxquels ils n'auraient souvent pas accès individuellement.

PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Après le dépôt de la demande complète, les documents sont soumis à un comité d'experts qui a pour mandat d'évaluer les demandes selon les critères d'évaluation des règles du programme, tout en tenant compte des éléments des objectifs de santé durable, de l'acceptabilité sociale en lien avec l'utilisation des données en santé et les renseignements personnels, de la science ouverte, en plus de démontrer une considération pour l'équité, la diversité et l'inclusion.

Après sa visite d'évaluation, le comité soumet un rapport à la direction scientifique du Fonds de recherche du Québec - secteur santé qui en fera état à son conseil d'administration (C.A.). La direction scientifique du FRQ fait ensuite part des recommandations du comité d'évaluation ainsi que des décisions du C.A. du FRQ, s'il y a lieu, à l'administration du centre ou de l'institut.

DATE LIMITE DU DÉPÔT ET FORMAT DE LA DEMANDE

Le formulaire de demande de renouvellement de subvention rempli doit être transmis au Fonds de recherche du Québec - secteur Santé au plus tard le **lundi 2 décembre 2024 à 16h00**.

Le formulaire et les documents requis doivent uniquement être transmis via le Portfolio électronique. Les documents transmis par courriel ou courrier postal ne sont pas acceptés. Les éléments exigés, mais manquants ou non conformes ne seront pas réclamés. Un document non requis, mais transmis avec la demande sera retiré du dossier avant évaluation. Les éléments reçus après la date de clôture du concours ne seront pas considérés. Il n'y aura pas de mise à jour des dossiers.

Par souci d'équité, toutes les demandes doivent être rédigées de façon uniforme. Nous vous demandons de **respecter le nombre de pages** allouées pour chaque section ainsi que le cadre présenté.

La police des documents joints doit être en Arial 10, simple interligne. Les marges suivantes sont autorisées : marge normale de 2.5 cm ou 2 cm en haut, bas, gauche et droite du document sauf pour l'insertion de tableaux (marges étroites ou personnalisées autorisées).

Lorsque votre centre pourra déposer sa demande de renouvellement, le formulaire *CENR-Centre de recherche – Renouvellement* sera déposé dans la section : *Concours disponibles* sous la rubrique : *Subventions d'infrastructure* dans le [portfolio électronique FRQ.net](#) du chercheur principal ou de la chercheuse principale (directeur ou directrice du centre ou institut). À noter que la demande ne pourra être transmise avant que tous les responsables d'axes aient confirmé leur participation.

Les prochaines pages de ce guide expliquent en détail ce que doivent contenir les différentes sections que vous retrouverez dans le formulaire du portfolio électronique. Le formulaire vise à aider le centre ou l'institut dans sa planification stratégique et à mettre en valeur ses contributions et sa performance.

SECTION A ORGANISATION ET GESTION /20 points

Cette section vise à évaluer :

Le leadership de la direction scientifique

La vision stratégique à long terme du développement de la recherche

La capacité du centre à assurer la réalisation de la programmation scientifique

La structure organisationnelle et la cohérence du plan de développement en regard des objectifs stratégiques du centre ou de l'institut

La démonstration que la structure permet le développement optimal de la recherche, la génération de connaissances et leur utilisation

L'aptitude du centre à créer un milieu favorable à l'épanouissement de la carrière des chercheuses et chercheurs et assurant l'attraction et la rétention de personnel de recherche hautement qualifié

Les mécanismes assurant le maillage et la collaboration entre le centre de recherche, l'établissement gestionnaire et les milieux d'intervention

Le réalisme et la pertinence des propositions budgétaires du centre ou de l'institut

SECTION A.1 Le centre/institut de recherche

A.1.1 Présentation générale du centre (maximum 8 pages + annexes)

Décrire la mission et les principaux objectifs stratégiques du centre ou de l'institut. Inclure la structure organisationnelle de gouvernance et de gestion du centre ou de l'institut et comment elle se lie à la mission centrale. Mettre en valeur le leadership de l'équipe de direction scientifique et démontrer leur capacité à assurer la réalisation de la programmation scientifique.

Précisez comment le centre ou l'institut favorise l'épanouissement de la carrière des chercheuses et chercheurs et des chercheuses et chercheurs cliniciens (espaces, infrastructures, financement, plan de mentorat/développement en début/mi/fin de carrière, etc.). Veuillez présenter le rôle et le type de collaboration des citoyens partenaires ou des patients partenaires dans les activités de votre centre, le cas échéant.

Assurez-vous de faire valoir comment le centre favorise l'innovation et intègre et promeut les éléments stratégiques de santé durable, de l'acceptabilité sociale en lien avec l'utilisation des données en santé et les renseignements personnels et de la science ouverte, en plus de démontrer une considération pour l'équité, la diversité et l'inclusion.

Annexes :

- **Résumé des effectifs** (organigramme et rapport extrait du Registre)

Veuillez joindre un (ou des) organigramme(s) présentant la structure de gouvernance et de fonctionnement du centre ou de l'institut ainsi que le Rapport A.1.1 *Tableau résumé des effectifs* produit par le Registre.

• Mesures mises en place pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion

Présentez le plan d'action EDI qui a été développé par votre centre et expliquez les changements qui ont été apportés depuis le dépôt. Décrire les mesures qui ont été mises en place depuis le dépôt du plan d'action.

A.1.2 Plan de développement du centre ou institut (maximum : 4 pages)

Dans cette section vous pouvez inclure des tableaux, figures ou diagrammes.

Indiquez la vision à long terme du développement du centre ou de l'institut (sur les 6 prochaines années). Inclure les grandes étapes de la mise en œuvre du plan stratégique et les balises que vous prévoyez atteindre d'ici les 2-3 prochaines années (un suivi est prévu lors de la mi-parcours) et ensuite d'ici les 5-6 prochaines années. Identifier les priorités, les livrables ainsi que les stratégies de recrutement et de rétention des chercheuses et chercheurs, chercheuses et chercheurs cliniciens et du personnel hautement qualifié.

Assurez-vous de faire valoir comment le centre intègre et promeut les éléments d'équité, diversité et inclusion, les objectifs de santé durable, de science ouverte et d'acceptabilité sociale dans votre plan d'action. Votre plan d'action EDI devrait faire partie intégrante du plan de développement de votre centre. Il est fortement recommandé d'inclure un plan d'action plus précis de la mise en œuvre de votre plan de développement, sous forme de tableau.

A.1.3 Environnement du centre ou de l'institut et appui des partenaires (maximum : 2 pages)

Décrire les liens avec l'établissement hôte et l'université d'affiliation (ex. : appui pour le recrutement, la formation, le transfert des connaissances, etc.). Illustrez par des exemples les efforts investis avec ces partenaires pour le développement d'activités de recherche et innovation et le rapprochement avec les milieux d'intervention (liens avec les instances gouvernementales, paragouvernementales, organismes communautaires, etc.). Précisez s'il y a des comités d'évaluation scientifique et d'éthique de la recherche qui offrent un soutien ou accompagnement aux chercheurs et chercheuses.

A.1.4 Réponses aux questions soulevées et suivi des recommandations de la dernière visite (maximum : 1 page)

Afin d'assurer une continuité au niveau de l'évaluation du centre ou de l'institut de recherche, les réponses aux éléments soulevés par le comité évaluateur précédent doivent être précisées sous cette section. Veuillez également décrire les mesures prises face aux recommandations spécifiées au rapport d'évaluation précédent. *Le comité d'évaluation reçoit une copie du rapport de la dernière évaluation et de la rencontre de suivi (mi-parcours).

SECTION A.2 Utilisation du budget global

A.2.1 Rapport financier de la subvention FRQ

Veillez joindre le dernier rapport financier du centre ou de l'institut (1^{er} avril au 31 mars).

A.2.2 Contribution pro forma* pour les six prochaines années

*Les budgets indiqués dans cette section ne constituent pas un engagement formel des parties.

En lien avec le plan de développement présenté à la section A.1.2, présentez un budget prévisionnel - pro forma – indiquant vos prévisions budgétaires pour soutenir le développement et l'atteinte des objectifs de votre planification stratégique d'ici les 3 prochaines années (un suivi pourrait être demandé lors de la visite de mi-parcours) et ensuite d'ici les 6 prochaines années (un suivi pourrait être demandé lors de la visite d'évaluation). Vous pouvez présenter le budget pro forma tel que présenté lors de votre précédente évaluation. Assurez-vous d'utiliser les catégories de dépenses actualisées, tel que présenté dans les règles de programmes des centres et instituts de recherche.

Considérez hypothétiquement, pour cette sous-section, une reconduction de votre subvention de centre ou d'institut.

Veillez également détailler les contributions financières de l'établissement ou du CIUSSS, de l'université et de la fondation (ou autre(s) partenaire(s)) au soutien du plan de développement stratégique). La contribution en nature (« in-kind ») devrait, dans la mesure du possible, être convertie en valeur monétaire.

L'ensemble des informations devront être en lien avec les éléments du plan de développement stratégique du centre ou de l'institut de recherche.

Assurez-vous de consulter les dernières règles du programme des centres et instituts du Fonds de recherche du Québec - secteur Santé disponibles sur notre site web afin de vous assurer que tous les changements sont bien pris en compte.

SECTION B ACTIVITÉS DE RECHERCHE /30 points

Cette section vise à évaluer :

La pertinence de la programmation scientifique favorisant un positionnement stratégique du centre

La performance et la productivité de l'ensemble des unités et sous-unités de recherche

La masse critique de chercheuses et chercheurs performants et impliqués dans le développement des sous-unités de recherche

La capacité des chercheuses et chercheurs à attirer du financement

La qualité et l'ampleur de la productivité scientifique et des activités connexes

Les comités d'évaluation scientifique et d'éthique de la recherche offrant un soutien aux chercheurs

Le maillage des thématiques de recherche dans l'établissement et la cohérence avec les objectifs du centre ou de l'institut

L'impact des plateformes

SECTION B.1 Impact du centre dans l'écosystème de la recherche

B.1.1 Résumé des éléments majeurs de performance (maximum : 1 page)

Présentez de manière concise les éléments académiques et scientifiques qui ont le plus contribué à la reconnaissance et à la mise en valeur du centre ou de l'institut au niveau provincial, national et international depuis la dernière évaluation. Ces éléments peuvent toucher les secteurs de santé, mais aussi de services sociaux. Il est aussi important de souligner les efforts faits par rapport aux objectifs stratégiques d'équité, diversité et inclusion, des objectifs de santé durable, science ouverte et acceptabilité sociale en lien avec l'utilisation des données en santé et les renseignements personnels.

Soulignez les chaires de recherche, les embauches de personnel hautement qualifié ainsi que les projets ou subventions majeures qui ont eu des retombées importantes sur le fonctionnement ou le développement du centre ou de l'institut et qui lui ont permis de se distinguer. N'hésitez pas à faire valoir les projets qui ont eu un impact sur la société, peu importe leur financement ou leur thématique.

B.1.2 Résumé des activités scientifiques

Joindre les rapports produits par le Registre suivants:

Rapport B.1.2 *Tableau résumé des activités scientifiques*

Rapport B.1.2b *Tableau résumé des octrois par axe*

Veillez aussi produire un tableau indiquant le nombre de publications pour chaque axe-programme-thème de recherche, par année civile, depuis la dernière évaluation. Chaque publication ne peut être comptabilisée qu'une seule fois (dans un seul axe-programme-thème).

Différenciez les publications selon les catégories suivantes :

- I) **Publication examinée par les pairs et diffusée dans une revue savante**
Indiquez celles qui ont été diffusées en libre accès immédiat et sous licence ouverte, conformément à la [Politique de diffusion en libre accès](#) (version 2022). Spécifiez quelle proportion a été diffusée en libre accès immédiat et sous licence ouverte.
- II) **Publication non examinée par les pairs et diffusée dans une revue savante**
- III) **Chapitre de livre ou contribution à un ouvrage collectif**

SECTION B.2 Présentation des Plateformes (maximum : 1 page)

Décrire les plateformes, technologies ou services de soutien à la recherche qui sont offerts aux chercheurs du centre ou de l'institut. Expliquez leur impact, leur importance pour le développement du centre et le soutien qu'elles apportent aux axes-programmes-thèmes du centre ou de l'institut.

SECTION B.3 Présentation des axes-programmes-thèmes (maximum : 2 pages par axe-programme-thème pour cette section)

B.3.1 Présentation des axes-programmes-thèmes de recherche (environ 1 page)

Décrire les objectifs de l'axe, du programme ou du thème de recherche et sa pertinence pour le centre ou l'institut. Comment est-ce que cet axe-programme-thème contribue au développement et à la mission du centre ou l'institut et comment est-ce que sa programmation favorise le positionnement stratégique au niveau local, national et international ?

Indiquez les objectifs et perspectives de développement de l'axe, du programme ou du thème de recherche ainsi que les moyens envisagés pour assurer un développement à long terme.

Précisez comment le plan de recrutement, décrit à la section A, répond aux objectifs de développement de cet axe-programme-thème.

B.3.2 Éléments majeurs d'impact (1 page ou moins)

Présentez de manière concise les contributions académiques et scientifiques qui ont apporté une reconnaissance et mis en valeur cet axe, programme ou thème de recherche depuis la dernière évaluation. Soulignez les éléments majeurs qui ont des retombées actuelles ou prévues dans le domaine de recherche de l'axe, du programme ou du thème de recherche abordé. Ces retombées peuvent être au niveau académique, scientifique, santé, social,

technologique, économique, ou autre (publications, monographies, livres, rapports, brevets, licences, etc.).

B.3.3 Liste des membres

Joindre le Rapport B.3.3 *Liste des membres pour chaque axe-programme-thème* produit par le Registre.

SECTION C FORMATION À LA RECHERCHE /15 points

Cette section vise à évaluer :

*L'accessibilité, le dynamisme et la pertinence des activités de formation destinées à la relève étudiante
Les mécanismes facilitateurs de recrutement d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs,
de stagiaires de premier cycle et postdoctoraux*

Les mécanismes favorisant l'implication étudiante dans l'organisation des activités scientifiques du centre

Si la structure favorise l'intersectorialité et l'exposition à différents approches et domaines de recherche

SECTION C.1 Le milieu de formation (maximum : 2 pages)

Établir un portrait des activités de formations et d'animation scientifique offertes aux étudiants (indiquez le nombre d'étudiants présents aux activités si possible). Commentez sur la qualité de l'environnement de formation, les mécanismes facilitateurs pour l'apprentissage et expliquez comment le centre ou l'institut offre un soutien aux étudiants.

Expliquez quels sont les mécanismes qui facilitent le recrutement des étudiants et comment la structure du centre ou de l'institut favorise l'intersectorialité et l'exposition à différentes approches et domaines de recherche en complémentarité à ce qui est offert par le milieu universitaire.

Décrivez les mécanismes favorisant l'implication des étudiants dans l'organisation des activités scientifiques du centre ou de l'institut. Assurez-vous de faire valoir comment le centre favorise la promotion et la sensibilisation à la relève sur les éléments stratégiques de la SQRI², tels l'innovation, et les éléments stratégiques de santé durable, de science ouverte et d'acceptabilité sociale en lien avec l'utilisation des données en santé et les renseignements personnels, en plus de démontrer une considération pour l'équité, la diversité et l'inclusion.

SECTION C.2 Portrait des étudiants dans le centre/institut

Assurez-vous que les données du Registre concernant les étudiants soient à jour et que la principale source de financement de chaque étudiant soit identifiée, s'il y a lieu.

C.2.1 Liste des étudiants (rapport extrait du Registre)

Inclure le Rapport C.2.1 *Liste des étudiants (cycles supérieurs et postdoctoraux) pour l'année*, produit par le Registre.

C.2.2 Liste des étudiants diplômés (rapport extrait du Registre)

Inclure le Rapport C.2.2 *Liste des étudiants qui ont obtenu leur diplôme au cours des dernières années*, produit par le Registre.

SECTION D COLLABORATION ET RAYONNEMENT /20 points

Cette section vise à évaluer :

La collaboration avec des chercheurs d'autres regroupements de recherche ayant des intérêts communs ou des expertises complémentaires

Les ponts entre les différents types de recherche (ex : fondamentale, clinique, populationnelle, sociale, épidémiologique, etc.) ainsi qu'entre la recherche en milieu hospitalier ou universitaire et la recherche communautaire dans le but de faire de la recherche intersectorielle

La collaboration avec les utilisateurs de connaissances (ex : patients partenaires) et les instances gouvernementales

Le rayonnement national et international (collaborations, attraction de chercheurs, participation à des comités scientifiques, prix, conférences, etc.) du centre et des chercheurs et chercheuses

SECTION D.1 Mécanismes et activités de collaborations (maximum : 4 pages)

D.1.1 Activités organisées par le centre/institut

Le centre de recherche fait partie d'un plus grand système (le milieu) où les collaborations et relations de partenariats favorisent la promotion et le développement de la recherche réalisée par le centre ou l'institut de recherche.

Décrire les mécanismes mis en place pour favoriser le développement de collaborations, notamment intersectorielles ou interdisciplinaires, entre chercheuses et chercheurs au niveau :

- I) de l'axe-programme-thème ;
- II) des autres axes, programmes ou thèmes du centre ou de l'institut ;
- III) d'autres regroupements de recherche provinciaux, nationaux et internationaux ayant des intérêts communs ou expertises complémentaires.

Ces mécanismes ont-ils pu générer de nouvelles collaborations pour le centre ou l'axe-programme- thème de recherche? Décrivez les principales collaborations qui ont pu découler de ces mécanismes.

Quels sont les ponts faits entre différents types de recherche (ex. : fondamentale, clinique, populationnelle, sociale, épidémiologique, etc.) ainsi qu'entre la recherche en milieu hospitalier, universitaire et communautaire.

SECTION D.2 Rayonnement national et international du centre/institut (maximum : 2 pages)

D.2.1 Initiatives de rayonnement du centre/institut

Décrivez sous cette section les efforts déployés et les initiatives mises en place pour favoriser le rayonnement du centre ou de l'institut de recherche. Comment le centre ou l'institut réussit-il à mettre en valeur ses réalisations, ses activités de recherche, l'impact des résultats de la recherche, l'expertise des chercheuses et chercheurs ainsi que la qualité de la formation de la relève ? Illustrer comment le rayonnement a un impact sur la mission du centre.

Identifiez un maximum de 5 éléments majeurs (événements, symposiums, colloques, collaborations, etc.) depuis la dernière évaluation, qui ont permis au centre ou à l'institut de rayonner au Québec et ailleurs.

D.2.2 Rayonnement des chercheuses et chercheurs

Répertoriez les activités de diffusion et de rayonnement d'envergure nationale ou internationale des chercheurs de l'axe telles que les participations à des congrès canadiens ou internationaux à titre de conférencier ou d'animateur, la participation aux comités éditoriaux de revues scientifiques, à l'organisation de colloques ou de congrès nationaux ou internationaux.

Illustrer, sous forme de tableau ou figures :

- le pourcentage de chercheuses et chercheurs qui participent à des comités de pairs à l'extérieur du centre ou de l'institut;
- le nombre de conférences prononcées sur invitation à l'extérieur du centre par chercheur;

- la participation des chercheuses et chercheurs aux activités d'organisations nationales et internationales (groupes d'experts, organisation de symposiums et congrès, rédaction de guides de pratiques, etc.).

SECTION E MOBILISATION DES CONNAISSANCES

/15 points (maximum : 5 pages)

Cette section vise à évaluer :

La qualité et la pertinence des activités envisagées pour mettre en valeur les résultats de recherche et en assurer le transfert vers les milieux de pratique

La mobilisation des connaissances et les échanges bidirectionnels avec les décideurs et les professionnels de la santé

La qualité et la fréquence des échanges et de la diffusion des résultats de recherche auprès du grand public

Les stratégies de positionnement du centre dans l'écosystème de l'innovation

E.1 Activités de mobilisation des connaissances s'adressant à la communauté scientifique

Décrivez comment le centre ou l'institut aide à mettre en valeur les résultats de recherche et en assure le transfert en direction des milieux cliniques, des professionnels de la santé, des décideurs, des partenaires, etc.

Décrivez les activités de transfert réalisées par le centre et, si possible, mettre en valeur les retombées de ces activités de transfert de connaissances, incluant les modifications dans l'offre de service, les effets auprès des instances gouvernementales (c.-à-d. décideurs), le changement dans les interventions réalisées, etc.

E.2 Activités de mobilisation des connaissances s'adressant au grand public et transfert vers la communauté

Décrivez comment le centre ou l'institut aide à mettre en valeur les résultats de recherche et en assure le transfert en direction des milieux utilisateurs, de la communauté et du grand public.

Quelles sont les interventions/activités mises en place pour le rapprochement vers les milieux utilisateurs ? Présentez les collaborations ou projets qui incluent les utilisateurs de connaissances (c.-à-d. patients partenaires, professionnels de la santé, entreprises privées, population, etc.).

E.3 Soutien à l'innovation

L'innovation est au cœur de la SQRI² et les regroupements stratégiques du FRQ, dont les centres de recherche financés par le Fonds de recherche du Québec - secteur Santé, sont des acteurs critiques en ce sens. Détaillez dans cette section les stratégies de positionnement du centre dans l'écosystème de l'innovation et comment le centre se structure pour faire des liaisons qui aident à favoriser l'innovation (liens avec les instances gouvernementales, paragouvernementales, organismes communautaires, etc.). Identifiez, s'il y a lieu, d'autres innovations ayant des retombées directes dans les milieux de pratiques (p. ex. outils d'évaluation clinique, etc.). Vous pouvez vous baser sur la notion de récits ou histoires d'impact.

Si les activités du centre ou de l'institut permettent de valoriser les activités sous forme de brevets et licences, il vous est possible de fournir un tableau supplémentaire indiquant le nombre de brevets, licences (demandés et accordés) et autres éléments faisant l'objet de propriété intellectuelle depuis la dernière visite. Veuillez également répertorier les autres moyens de valorisation d'innovation promus par votre centre (code source ouvert, utilisation de plateformes ouvertes pour publier et partager des résultats, innovations sociales, etc.).

ANNEXE LETTRES D'APPROBATION

Veillez joindre les lettres d'approbation suivantes :

- Lettres d'approbation des autorités universitaires
- Lettres d'approbation des autorités de l'établissement d'accueil ou du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Lettres d'appuis de la Fondation de l'établissement d'accueil et autre(s) partenaire(s) privilégié(s)

Chaque lettre devrait indiquer que le contenu de la demande a été lu et accepté. Les autorités compétentes dans les établissements d'accueil, les établissements affiliés et les partenaires privilégiés doivent aussi prendre connaissance de la demande de subvention, en partager les orientations et l'appuyer.

Assurez-vous que les lettres d'appui précisent le soutien structurel et financier qui est apporté au centre ou à l'institut et soulignent comment celui-ci sera appuyé pour assurer la réalisation de son plan stratégique.

Pour plus d'informations concernant le dépôt de la demande de subvention, contactez Geneviève Dalpé, responsable de programmes au Fonds de recherche du Québec – secteur Santé aux coordonnées suivantes : genevieve.dalpe@frq.gouv.qc.ca ou 514-873-2114 poste 4262